

- Stage de fin d'étude ou césure de niveau Ingénieur/Master (bac+4 ou +5)
- Stage basé à Papeete (Polynésie française)
- Stage accueilli au sein de la Direction de l'agriculture en collaboration avec la direction des ressources marines

La Communauté du Pacifique (CPS) sollicite des candidatures pour un STAGE sur l'étude de faisabilité d'une filière de production de concentré de chitine/chitosane pour une utilisation en agriculture, dans le cadre de son Programme de changement climatique et durabilité environnemental

Description

La **Communauté du Pacifique (CPS)** est la principale organisation scientifique et technique de la région du Pacifique, qui soutient son développement depuis 1947. Nous sommes une organisation internationale de développement détenue et gouvernée par nos 26 pays et territoires membres. Afin de poursuivre le développement durable au profit des habitants du Pacifique, notre organisation unique en son genre travaille dans plus de 25 secteurs. Nous sommes reconnus pour nos connaissances et notre innovation dans des domaines tels que les sciences halieutiques, la surveillance de la santé publique, la géoscience et la conservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Le **Programme de changement climatique et durabilité environnementale (CCES)** comprend les différents programmes mis en œuvre par la CPS pour soutenir les pays et territoires du Pacifique face au changement climatique. Le **Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes (PROTEGE)** est une de ces initiatives dont l'objectif est de promouvoir un développement économique durable et résilient face au changement climatique, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables. Le projet est financé par l'enveloppe régionale du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) et est établi pour une durée de quatre ans (2018-2022). PROTEGE est un projet de coopération régionale qui intervient en soutien des politiques publiques des quatre PTOM du Pacifique : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna et les Iles Pitcairn. Pour se faire, le projet se décline en quatre thématiques dont les thèmes « Agriculture et foresterie » qui consiste à accompagner la transition agroécologique pour une agriculture notamment biologique et « Pêche côtière et aquaculture » qui vise à valoriser les co-produits de la mer dans une démarche de développement durable.

La **Direction de l'agriculture de Polynésie française (DAG)** est l'administration du territoire compétente dans le domaine de l'agriculture et de la forêt, et dont l'une des missions est de favoriser le développement économique de l'agriculture et de la forêt en contribuant au renforcement des capacités de production durable, de valorisation et d'innovation des filières de production. Au sein du projet PROTEGE, la DAG assure la coordination, l'animation et le soutien à la mise en œuvre des activités liées au thème « Agriculture et foresterie » dont l'**action agroécologie et climat insulaires**.

La **Direction des ressources marines (DRM)** est l'administration du territoire compétente dans le domaine de la mer, de l'aquaculture... dont l'une des missions est de valoriser les « déchets » des filières de production qu'elle supervise. Au sein du projet PROTEGE, la DRM assure la coordination, l'animation et le soutien à la mise en œuvre des activités liées au thème « Pêche côtière et aquaculture ».

Rôle du stagiaire - Pendant le stage «*Etude de faisabilité d'une filière de production de concentré de chitine/chitosane pour une utilisation en agriculture*», l'étudiant.e contribuera à définir un processus de transformation simple (pratique et économique) des mues de crevettes en produit plus ou moins concentré en chitine/chitosane et de démarrer les tests d'efficacité du produit obtenu sur la fertilité des sols de Polynésie (réseau de fermes de démonstration) en évaluant également les éventuelles propriétés bio-stimulantes voire fongicides en arboriculture fruitière (agrumes) et/ou maraichage (tomates, laitues). L'étudiant.e sera basé.e à la DAG à Papeete et encadré.e par :

- Clément GANDET, coordonnateur Agriculture et Foresterie de PROTEGE, Communauté du Pacifique (CPS), Nouvelle-Calédonie
- Laurent MAUNAS, Ingénieur en agriculture biologique au Bureau stratégie et économie de la DAG, Polynésie française
- Georges REMOISSENET, chargé du programme aquaculture à la DRM, Polynésie française

Missions et activités confiées au stagiaire.

Le stage se décomposera en 2 parties dont, partie 1, l'identification d'un processus de fabrication simple d'un produit plus ou moins concentré en chitine/chitosane (poudre ou liquide) et, partie 2) les conditions d'utilisation du produit obtenu en culture. La première partie comprenant une revue bibliographique et la mise au point de processus de production de poudre ou liquide riche en chitine et/ou chitosane et la seconde partie comprenant la définition et la mise en œuvre du protocole pour les essais agronomiques ainsi que le suivi des expérimentations in situ avec les équipes biode la DAG.

Volet 1 : Bibliographie et mise au point du processus de production de poudre ou liquide riche en chitosane ou à défaut, en chitine

Sur la base d'une recherche bibliographique et de discussions avec ses encadrants et les acteurs concernés, le stagiaire aura pour mission d'identifier un laboratoire d'analyse et de définir le processus de production d'un concentré de chitosane sur la base de déchets de crevettes (mues) issus des cages de production lagonaire de l'île de Tahiti. Ce concentré devra être « simple » (low tech) et peu coûteux à réaliser, l'identification des étapes de transformation devra s'appuyer sur l'analyse des processus déjà existants, pour la valorisation de cette ressource à d'autres fins comme les cosmétiques. Ce produit pourra être sous forme de poudre soluble ou de liquide.

Volet 2 : Définition et mise en œuvre du protocole pour les essais agronomiques sur site, lancement et suivi des premiers essais de terrain

Sur la base des protocoles établis en concertation avec l'équipe bio de la DAG, le stagiaire aura pour mission de mettre en œuvre les expérimentations et de réaliser le suivi. Le stagiaire s'appuiera sur le réseau de fermes de démonstration du programme PROTEGE.

Volet 3 : Analyse des résultats

Le stagiaire aura la charge de collecter les données, de les analyser et de les restituer sous forme d'un rapport intégrant un résumé de 1 voire 2 pages maximum.

Principaux critères de sélection

1. Qualifications

- Etudiant en master ou école d'ingénieur (BAC +4 ou +5) agri/agro

2. Expertise technique

- Connaissance en productions végétales
- Bases en protection des cultures et biostimulants
- Connaissances en agro-transformation et/ou chimie-biochimie

3. Compétences linguistiques

- Compétences en communication orale et écrite en français et anglais (lecture)

4. Compétences personnelles et sensibilisation à l'environnement Insulaire Pacifique

- Autonomie, rigueur et organisation
- Sens de l'observation
- Le Permis B est nécessaire
- Une connaissance des Pays et Territoires Insulaires ou en agriculture des zones tropicales serait un avantage supplémentaire.

Indemnité, termes et conditions

Date de début - Ce stage est à pourvoir à partir de mars à avril 2022

Durée - Il s'agit d'un stage de 6 mois

Indemnité de stage – Le-la stagiaire percevra une indemnité d'un montant de 100 000 francs xpf par mois, équivalent de 838€ par mois.

Autre : Nombreux déplacements et travail de terrain à prévoir sur Tahiti

Langues - Les langues de travail de la CPS sont le français et l'anglais, celle est la DAG est le français.

Organisme du stage :

Communauté du Pacifique, Programme de changement climatique et durabilité environnementale, projet PROTEGE
BP D5 98 848 Nouméa, Nouvelle Calédonie

Organisme d'accueil :

Direction de l'agriculture (DAG)
Rue Tuterai Tane, Route de l'hippodrome, Pirae
BP 100 - 98 713 Papeete
Tahiti - Polynésie française

Principes applicables en matière de recrutement – Le recrutement du personnel, salarié ou non, de la CPS se fonde sur le mérite et l'équité. Les candidat-e-s participent à une procédure de sélection équitable, transparente et non discriminatoire. La CPS respecte le principe **de l'égalité des chances** et défend la diversité de genre et la diversité culturelle, dont le bilinguisme. Elle s'emploie à attirer et à nommer des candidat-e-s respectueux-ses de ces valeurs. Il est dûment tenu compte des principes d'équité de genre et de la volonté de maintenir une forte représentation d'Océaniens et d'Océaniennes. Si le comité de sélection estime, après entretien, ne pas pouvoir départager deux candidat-e-s, la préférence est donnée à **un-e Océanien-ne**. La confidentialité totale des candidatures est garantie conformément aux dispositions de la Politique de protection des renseignements personnels de la CPS.

Seul (e) s les candidat(e)s de **nationalité française ou détenant un visa leur permettant d'effectuer leur stage** pourront être sélectionné(e)s.

Procédure de dépôt de candidature

Date limite de dépôt des candidatures : 28 janvier 2022, 23h00 (heure de Nouméa)

Référence du poste:

Les candidats doivent postuler en ligne à <http://fr.careers.spc.int/>

Les copies papier des candidatures ne seront pas acceptées.

Seuls les dossiers de candidature complets seront pris en considération. Chaque dossier doit contenir :

- un curriculum vitæ à jour, dans lequel figureront les coordonnées de leurs références professionnelles ;
- une lettre d'accompagnement exposant les compétences, l'expérience et les motivations du-de la candidat-e ;

Toutes les pièces du dossier doivent être jointes au format Microsoft Word ou Adobe PDF.